

## Convention avec Météo France pour la station pluviométrique de Naussac

---

Implantée sur un terrain, propriété de l'Etablissement et gérée par Météo France, la station météo de Mont Milan fournit des données pluies/températures qui sont utilisées pour l'exploitation du barrage de Naussac (gestion courante et alerte pour risque crue).

Afin d'assurer l'exploitation de l'équipement, une convention définissant les conditions d'accès et d'entretien a été établie entre Météo France et l'Etablissement en 2012, puis en 2014 (pour une échéance allant jusqu'au 31 décembre 2018). Elle prévoyait la mise à disposition gratuite à l'Etablissement des données de la station, en contrepartie de l'autorisation d'occuper le terrain, ainsi que le versement par Météo France d'une participation financière annuelle de 300 € en compensation des frais engagés par l'Etablissement pour l'entretien des espaces verts, la fourniture de l'électricité et de la ligne téléphonique.

Compte tenu de l'intérêt que constitue l'exploitation de cette station pour l'Etablissement, il est proposé d'autoriser le Président à signer la nouvelle convention avec Météo France dans les mêmes termes et pour une durée 3 ans toujours, renouvelable par tacite reconduction deux fois, soit jusqu'au 31 décembre 2027.

**Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la délibération correspondante.**